

**INSCRIPTION DE STRUCTURE
2019**

Règlement à joindre à votre dossier d'inscription

DENOMINATION :

1) Frais de Gestion de dossier..... 200, 00 Euros

2) Cotisation CARPA..... 50,00 Euros

TOTAL..... 250,00 Euros

Règlement par chèque libellé au nom de l'Ordre des Avocats au Barreau de Lyon

Payé le :

par CCP - Chèque bancaire sur :

N° du chèque :

Signature